



EUROPE 1

LOUIS SCHWEITZER – Le 05/02/2006 – 09 :07

JOURNALISTE

Bonjour Louis SCHWEITZER.

LOUIS SCHWEITZER

Bonjour.

JOURNALISTE

On s'intéresse ce matin à la lutte contre la discrimination dans les petites et moyennes entreprises.

LOUIS SCHWEITZER

Oui. La plupart des chefs d'entreprise sont d'accord pour lutter contre la discrimination mais beaucoup d'entre eux ne voient pas comment s'y prendre. La HALDE observe toujours avec beaucoup d'attention toutes les expériences positives qui interviennent un peu partout en France. Aujourd'hui, j'aimerais vous citer l'exemple d'une initiative dans le département de l'Hérault.

JOURNALISTE

Cela concerne directement les entreprises.

LOUIS SCHWEITZER

L'initiative en revient à une Fondation, la FONDATION AGIR CONTRE L'EXCLUSION (FACE), créée en 1993. Le réseau FACE compte aujourd'hui 1.400 entreprises, dont 700 PME, regroupées dans des clubs départementaux. Le club d'entreprises FACE de l'Hérault a entrepris plusieurs actions. Par exemple, il soutient une entreprise d'insertion dans la restauration, il s'implique dans un quartier difficile pour y maintenir des services et des activités. Les cadres et chefs d'entreprise adhérents font du parrainage et accompagnent les personnes en recherche d'emploi pendant six mois.

JOURNALISTE

Et quelle est concrètement l'efficacité de tout cela ?

LOUIS SCHWEITZER

Alors, le plan d'action s'appelle : " entreprise sans discrimination, tous gagnants !" Il est mis en œuvre depuis un an. Concrètement, cela s'est traduit par sept premières mesures parmi lesquelles je retiendrai les exemples suivants : la désignation d'un responsable de lutte contre la discrimination dans chaque entreprise participant ; la sensibilisation des cadres et techniciens impliqués dans le recrutement ; la communication

après de l'ensemble des collaborateurs et partenaires sociaux ; un diagnostic interne établi pour repérer les éventuelles pratiques discriminatoires, mesurer les enjeux, dégager les priorités ; et enfin, et c'est essentiel, une évaluation régulière des résultats obtenus.

JOURNALISTE

Et vous pensez que cela peut convaincre d'autres entreprises, j'imagine, de faire la même chose ?

Louis SCHWEITZER

J'en suis absolument convaincu. La Chambre de Commerce et d'industrie de Montpellier s'est impliquée à fond dans ce projet. Elle en fait la promotion auprès des autres entreprises. Les premiers résultats sont là : en décembre 2005, 244 personnes ont été formées par les 14 entreprises signataires. C'est un beau résultat d'autant que cela continue. L'une des PME s'est engagée à recruter deux travailleurs handicapés à temps plein, une autre s'est engagée à obtenir en trois ans une égalité salariale entre hommes et femmes. Les entreprises se sont, chacune, engagées sur une fiche identifiant les commandes discriminatoires pour les intermédiaires de l'emploi. Un article sur la question des discriminations et des sanctions afférentes sera intégré dans le règlement intérieur de chacune des 14 entreprises. C'est ce type d'initiative que la HALDE souhaite encourager désormais dans les PME comme dans les grandes entreprises. C'est en s'attaquant ainsi aux processus discriminatoires, conscients ou inconscients, c'est en sensibilisant les recruteurs que nous ferons vivre le principe républicain de l'égalité des chances.

JOURNALISTE

Merci Louis SCHWEITZER, je redonne l'adresse la HALDE, la haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité, c'est 11, rue Saint-Georges à Paris dans le 9^{ème}. FIN*